

ED 268
LANGAGE & LANGUES
DESCRIPTION, THEORISATION, TRANSMISSION

Papiers de travail n°1

CONTRIBUTIONS À LA 2^{ÈME} JOURNÉE
DE
L'ÉCOLE DOCTORALE
DU 3 AVRIL 1998

E.D. LANGAGE & LANGUES, DiFLE, 46 rue St. Jacques, 75005 Paris

MAI 1999

Sommaire

Avant-propos	9
Dominique ULMA Rôle de l'échange scolaire européen dans la construction du sentiment européen dès l'école primaire	11
Han YOU-MI Acquisition de la seconde langue chez les jeunes enfants bilingues coréen-français	25
Kôji HAGIHARA Analyse sémantique des constructions des verbes pronominaux avec actants inanimés en français	33
Arsun URAS YILMAZ Prédication d'attribution de propriété (sans marqueur explicite) en turc oral contemporain	45
Selim YILMAZ Les marques syntaxiques correspondant au « conditionnel » en turc	59
Pola AYDINER La morpho-syntaxe des pronoms personnels du turc de Turquie	71
Fanny LONGUET L'extension référentielle du pronom <i>on</i>	87
Anne BATTESTINI-DROUT Enoncé d'observation et icône télévisée : étude d'une forme d'identification démonstrative	95
Emmanuelle CANUT La cohésion dans des narrations orales d'enfants moins de 6 ans : aspects syntaxiques	101
Claire LACOSTE Analyse des processus d'écriture d'élèves de CM2 en situation scolaire à partir du traitement de texte <i>Genèse du texte</i>	115
William MARTINEZ Etude lexicométrique de l'évolution des actants dans le discours de la politique étrangère française par la méthode des cooccurrences	123

Avant-propos

Les textes réunis dans ce premier recueil de travaux d'étudiants, dans ces *Papiers de travail*, constituent la trace ébauchée ou achevée de travaux de doctorat. Il est de la vocation d'une école doctorale d'inciter ses étudiants à mettre en forme leurs analyses et leurs réflexions, de les encourager à livrer à la critique scientifique leurs incertitudes, et les premières réponses esquissées à des interrogations et à des problématiques, quelques fois déjà aperçues et explorées par des aînés.

Les journées annuelles de l'ED 268 *Langage et Langues* se veulent un tel lieu de discussion et de confrontation. On espère que ces premières prises de parole publiques, ces premières tentatives d'organisation matérielle et scientifique de colloques constitueront une utile propédeutique pour tous, ceux qui se destinent à la recherche et les autres.

La première journée annuelle de l'école doctorale *Langage et Langues*, tenue en Avril 1997, fut l'œuvre essentiellement du bureau de cette instance. La journée d'Avril 1998 fut le fruit d'un travail en collaboration d'Anne Battestini-Drout, Susan Didier-Brown, Fanny Longuet et Olivier Piot, encadrés par André Salem et Jacqueline Vaissière. Qu'ils soient tous remerciés pour leur rôle dans la réussite de ces journées ! Ce succès se trouve confirmé par la publication qui en est issue.

Les contributions de cet opuscule sont des versions évaluées et réécrites de communications présentées à la journée d'Avril 1998. Elles ont été rassemblées par Anne Battestini-Drout et Fanny Longuet, qui ont de plus assuré l'édition matérielle de ce travail. Qu'elles trouvent ici l'expression des remerciements de l'école doctorale.

Ces textes doivent être lus avec l'indulgence que méritent les débuts d'une entreprise de recherche. Que l'on n'en déduise pas pour autant qu'ils manquent d'intérêt ! Le degré de maîtrise variable qu'ils manifestent, leur éventuel inachèvement ne sauraient masquer que se trouvent ici réunis des travaux qui apportent une réelle contribution dans leur domaine respectif, de la linguistique du français à la didactique du français langue étrangère. Ce sont les premiers pas de jeunes chercheurs que l'école doctorale *Langage et Langues* soutient avec détermination.

Daniel VERONIQUE

**PRÉDICATION D'ATTRIBUTION DE PROPRIÉTÉ
(SANS MARQUEUR EXPLICITE)
EN TURC ORAL CONTEMPORAIN**

Arsun URAS YILMAZ*

La présente recherche, qui concerne les « prédicats d'attribution de propriété (sans marqueur explicite) en turc oral contemporain », constitue la partie principale de notre thèse de doctorat. Avant tout, il faut souligner que ce type de prédication¹ est de nature nominale et qu'elle a un usage fréquent en turc (de Turquie) contemporain, notamment à l'oral spontané.

Dans cette prédication nominale, il est vrai que l'*attribution de propriété* n'est pas déterminée par un marqueur explicite (\emptyset) ; il y a donc absence de marque prédicative, mais cela ne veut pas dire qu'il y a absence de fonction prédicative. En effet, cette prédication nominale d'attribution de propriété n'est pas explicitée par un marqueur purement prédicatif comme le verbe « être » du français, il y a donc incontestablement une fonction prédicative assurée par des *phénomènes de l'oral et de l'intonation* qui seront étudiés ici dans le cadre de l'énonciation. Les analyses des prédicats sur le plan intonatif et énonciatif seront effectuées à l'aide des tracés mélodiques² obtenus du logiciel « Unice »³.

Cette prédication d'attribution de propriété sans marqueur explicite sera analysée en trois catégories définies selon la position morpho-syntaxique de l'attribut, mais aussi selon la structure de la prédication attributive. Voici les trois catégories de cette prédication nominale :

1. *Prédication avec « attribut non-suffixé »*
2. *Prédication avec « attribut suffixé »*
3. *Négation de la prédication attributive avec « değil » (marque de négation)*

Ces trois classes de prédication attributive seront analysées dans le cadre de quatre types de paragraphes qui sont : a) le paragraphe *simple*, b) le paragraphe-*type du turc*, c) le paragraphe *inachevé*, d) le paragraphe *complexe*.

Nous avons préféré classer nos énoncés oraux sous la dénomination de « paragraphe », étant donné que dans un corpus oral, la première unité d'analyse n'est pas l'énoncé mais le « paragraphe ».

ARSUN URAS YILMAZ

L'unité d'analyse de la parole spontanée est donc le paragraphe. C'est d'abord l'intonation et secondairement certaines marques lexicales qui permettent de délimiter les paragraphes. Chaque paragraphe se compose d'un ou de plusieurs « énoncés ». Nous avons considéré le « paragraphe » comme un ensemble d'unités lexicales (complet ou incomplet) pouvant donner un message à l'interlocuteur avec un minimum d'information dans le cadre d'un dialogue spontané.

En turc, cet ensemble d'unités informatives est construit par l'enchaînement successif de plusieurs marques morphologiques (= suffixes) qui ont chacune une fonction en rapport avec leurs positions après une base nominale ou verbale ; ce qui revient à dire que l'ordre des suffixes est bien défini selon le rôle et la valeur de chaque suffixe.

Dans les segments oraux ci-après, le paragraphe qui nous intéresse -celui qui contient la prédication attributive- est précédé et suivi par d'autres paragraphes ; ceci pour le situer dans un ensemble contextuel afin de conserver l'unité de sens du paragraphe essentiel, car notre objectif premier est d'analyser les relations intonatives et énonciatives⁴ entre deux constituants de nature différente : le *sujet* et l'*attribut*.

1. Prédication avec « attribut non-suffixé »

1.1. Sujet (N) – ATT (Adj)

1.1.1. S montant / ATT descendant

Segment 1 : S (H3) / ATT (H2)

Paragraphe 1 (§ complexe)

préambule 1 = ligateur + support du rhème

CB12 – e : {20cs} {50cs} ama aile bağları e : {30cs}

mais famille les liens

2

2 3 3- 2/3 2+

<lig.> <support du rhème>

rhème 1

söz konusu olunca

parole le sujet quand il est

2+

2+

¾

L'ATTRIBUTION DE PROPRIÉTÉ EN TURC

préambule 2 = ligateur + marq. de rhème + mod.diss. + mod.aléthique

e: {60cs} {90cs} tabi o: {50cs} e {80cs} bilemiyorum {30cs} belki de e: {40cs}

	bien sûr ça		je ne sais pas		peut-être aussi
2+	3- 3	2/1	2 ¾ 2-		2 3 2+
	<lig.> <mq.de rh.>		<mod.diss.>		<mod.aléth.>

rhème 2

{150cs} çok sınırlı olarak devam ediyor genelde

	très limité	étant	il continue	en général
	3- 2+	¾ 2+	2+ 3 2-	2-

⇒ *e : mais les liens familiaux e : quand il en est question e : bien sûr ça : e, je ne sais pas, peut-être e : continue en général en étant très limité*

Paragraphe 2 (§ inachevé)

préambule = ligateur

yani {30cs} e : {30cs} {50cs}

enfin

2 2

⇒ *enfin e*

Paragraphe 3 (§ simple)

préambule = modus dissocié + marqueur de rhème

AU17 - evet {60cs} bu

oui ce

2+ 2+

<mod.diss> <mq.de rh.>

rhème

sınırlı olarak devam ediyor

limité étant il continue

2+ 2+ 2+ 3-

⇒ *oui, ça continue en étant très limité*

ARSUN URAS YILMAZ

Paragraphe 4 (§ type du turc)

préambule = *lig.* + *lig.* + *point de vue* + *cadre* + *support du rhème*

hatta{20cs}yani ben{20cs}birkaç e :{70cs} gördüğüm fransız

même enfin moi quelques que j'ai vu français

2/3 2+ 2 3- 2 2 2

<lig.> <lig.><pt.de vue> <.....cadre.....>

gençlerinde de [bu sınır] e

chez les jeunes aussi ce limite

2- 3 2+ 3 2

.....cadre.....> <supp.du rhème>

rhème

[çok dar] {130cs}

très étroit

3/2 2

⇒ *enfin, même chez quelques jeunes français que j'ai vus, cette limite est très étroite*

Paragraphe 5 (§ inachevé)

préambule = *ligateur*

CB13 - - yani

donc

3-

Paragraphe 6 (§ simple)

préambule = *ligateur* + *cadre*

AU17 § yani e :{30cs} {50cs} ailesi ailesiyle e :

enfin

sa famille avec sa famille

2 2

2 2/3 2

<lig.>

<.....cadre.....>

rhème

epey uzaklaşmış {70cs}

assez éloigné

2+ 2+ 2-

L'ATTRIBUTION DE PROPRIÉTÉ EN TURC

⇒ *enfin, e : il est assez éloigné de sa famille, avec sa famille,*

Paragraphe 7 (§ simple)

préambule = support du rhème

bağlılığı

son lien

2 2+

rhème

kopmuş e durumda {30cs}

coupé en situation

2 2- 2-

⇒ *son lien est en situation de rupture*

Le segment [1] commence par le paragraphe 1 où l'énonciateur présente à l'autre ses idées personnelles tout en visant la co-énonciation⁵ ; son intonation assez modulée, montant jusqu'au niveau $\frac{3}{4}$ n'influence pas les paragraphes 2 et 3 par effet de consensualité⁶ déjà acquise.

Alors que le paragraphe 4, qui est emboîté par les précédents, constitue la reformulation des idées égocentrées⁷ initialisées d'ailleurs par le marqueur de point de vue « *ben* » (= moi) avec sa hauteur au niveau 2. Les hauteurs presque identiques du ligateur, mot introducteur (H2/3) « *hatta* » (= même) et du locatif renforcé (H3) de « *gençlerinde de* » (= même chez les jeunes) justifient cette reformulation accentuée.

D'autre part, ces hauteurs influencent celle du sujet (H3) « *bu sınıır* » (= cette limite). La hauteur plus basse de l'attribut (H2) « *çok dar* » (= très étroit), malgré la présence du quantitatif « *çok* », prouve qu'on est en fin de l'énoncé.

Les deux derniers paragraphes (§ 6 et 7), en intonation plate, sont une simple glose expliquant ce qui a été dit avant.

2. Prédication avec « attribut suffixé »

2.1. Attribut (SN) + suffixe prédicatif de personne⁸

2.1.1. ATT + « S » montant

Segment 2 : ATT (H2) / S (H3-)

Paragraphe 1 (§ simple)*préambule = cadre*

AU1 - - Fransa'da

en France

(

rhème

eğitim yapan [öğrenciler] [iz] {70cs}

éducation qui fait les étudiants + nous

)° 2 3-

⇒ *nous sommes des étudiants qui faisons des études en France*Paragraphe 2 (§ complexe)*préambule 1 = cadre + support disjoint*

e:{60cs} {30cs} Fransa'daki gençlik hakkında e aile yaşantılarını {40cs}

en France la jeunesse au sujet de famille leur mode de vie

2 2 3- 2 2+ 2 2- 2 2+ 2

<.....cadre.....> <support disjoint>

préambule 2 = ligateur + ligateur + support du rhème

e daha sonra e :{60cs} hayat felsefelerini

plus après

vie leur philosophie

2 2+ 2 2-

2+ 2

<lig.> <lig.>

<support du rhème>

rhème 1

e :{40cs} {30cs} kurarak e

en fondant

2- 2+ 2-

préambule 3 = cadre + cadre

kendilerine {100cs} bir kişilik kazan e dirmaları ölçüsünde e

à eux-mêmes

un personnalité

qu'ils se font

dans la mesure où

2

2+ 2/3

2 2 2

2 2+ 2

<cadre>

<.....cadre.....>

L'ATTRIBUTION DE PROPRIÉTÉ EN TURC

rhème 2

fransız gençliği hakkında ne düşünöyörsünüz ?

français la jeunesse au sujet de quoi vous pensez

3 3/2 3/2 3 3/2 3 3/2 2+ 2+

⇒ e : au sujet de la jeunesse en France e en organisant e leur vie familiale
e ensuite e : leur mode de vie e : dans la mesure où ils se forment une
personnalité à eux-mêmes e qu'en pensez-vous au sujet de la jeunesse
française ?

Dans le segment [2], le locuteur commence par décrire la situation des étudiants qui font partie du milieu où il vit, il s'agit donc du monde personnel du locuteur. La montée au niveau 3- sur le suffixe prédicatif de personne « iz » (= nous) associé à l'attribut « öğrenciler », montre que la structure nominale attributive « öğrenciler-iz » implique l'énonciateur et le co-énonciateur (et les autres); la focalisation¹⁰ sur l'indice de personne revient à dire que l'énonciateur à l'intention d'établir la consensualité.

Les différents niveaux de l'attribut (H2) et de la marque personnelle (H3-), suivis par une pause de 70cs qui se trouve juste après la partie attributive et donc à la fin du premier paragraphe, indiquent d'une part qu'il y aura continuité segmentale, et d'autre part qu'il y a autonomie de l'attribut (en premier) et de la marque personnelle (-iz) dans la relation entre les deux constituants.

Cette intention de consensualité sera en grande partie établie dans le deuxième paragraphe qui montre une structure interrogative avec quelques montées au niveau 3. La proposition interrogative, qui est la base du discours (ce que le locuteur veut principalement adresser à l'autre), se trouve dans la partie rhématique terminant le paragraphe et tout le segment. Ce dernier rhème, qui est la partie la plus modulée du segment, se situe dans la plage haute avec des montées au niveau 3 ; le locuteur s'adresse donc à ses interlocuteurs en accentuant sur la question pour ouvrir un débat dans la co-énonciation.

3. Négation de la prédication attributive avec « değil »

3.1. Sujet (SN) – Attribut (Adj) avec négation « değil »

3.1.1. S montant / ATT descendant

Segment 3 : S (H3) / ATT (H2-)

Paragraphe 1 (§ type du turc)

préambule = *lig.* + *cadre* + *cadre* + *support disj.* + *support disj.*

ST7 - yani [bir öğrencinin ailesinden bağımsız olarak {100cs}]

enfin un de l'étudiant de sa famille indépendant étant

2 2 2 2 2 2-

<lig.> <.....cadre.....> <.....cadre.....>

bir ev tutması hemen bir iş bulması] {30cs}

un maison qu'il loue tout de suite un travail qu'il trouve

2 2 2 2 2 2 2- 3

<support disjoint> <.....support disjoint.....>

rhème

e : {80cs} şimdiki kadar [kolay değil] {40cs}

maintenant autant facile ne pas

2- 2- 2- 3- 3- 2-

⇒ *enfin, le fait qu'un étudiant puisse habiter un appartement indépendamment de sa famille et trouver un travail à l'immédiat, ce n'est pas aussi facile de nos jours.*

Paragraphe 2 (§ simple)

préambule = *support du rhème*

e : {40cs} işsizlik

le chômage

2-

rhème

çok artmış düzeyde

très augmenté dans le niveau

2- 2- 2- 2/3

⇒ *e : le chômage est dans un niveau très augmenté*

L'ATTRIBUTION DE PROPRIÉTÉ EN TURC

Dans le segment [3], le premier paragraphe, introduit par le ligateur discursif « *yani* » (= c'est-à-dire), contient deux préambules¹¹ emboîtés¹² qui forment le sujet (2 cadres + 2 supports disjoints) de la partie attributive (rhème). Le préambule initial montre un schéma plat au niveau 2, alors que le second préambule, où se trouvent les deux supports disjoints¹³, monte au niveau 3 sur la dernière syllabe ; le locuteur enchaîne ses idées dans la co-locution¹⁴. D'autre part, la montée finale (H3) est un signe intonatif d'une co-énonciation éventuelle dans le rhème.

Le rhème commence par un « e » d'hésitation allongé de 80cs qui explique que le locuteur est dans son travail de formulation¹⁵ pour trouver la rhématisation convenable de son jugement précédent. Le rhème démarre au niveau 2, monte au niveau 3- sur l'attribut « *kolay* » (= facile) et sur l'initial du marqueur de négation « *değil* » (= ne pas) qui termine le rhème au niveau 2- ; le locuteur adopte une vision négative dans la co-énonciation.

Le deuxième paragraphe commence aussi par un travail de formulation avec un « e » d'hésitation allongé de 40cs pour pouvoir ajouter une explication complémentaire à ce qui a été dit avant. Le préambule (H2) est constitué uniquement d'un mot qui est le support du rhème¹⁶ « *işsizlik* » (= le chômage).

D'autre part, le rhème modalisé avec le quantitatif « *çok* » (= très) est peu développé syntaxiquement par rapport au préambule, il se situe au niveau 2 avec une légère montée au niveau 2/3 sur le locatif « -de » qui clôture le rhème ; l'énonciateur localise son énoncé au niveau co-énonciatif.

En conséquence, nous pouvons souligner que la marque casuelle (le locatif « -de ») et la marque de négation (« *değil* ») ont une valeur énonciative en commun : elles impliquent la co-énonciation ; le locatif marque le point de 'convergence', alors que la négation marque le point de 'divergence' dans l'échange discursif.

Conclusion

Dans la prédication d'attribution de propriété *sans marque explicite* où nous avons analysé trois types de prédication nominale, deux choses sont certaines ; la première, c'est qu'il y a absence de marque prédicative (\emptyset), la deuxième, c'est qu'il y a absolument une fonction prédicative :

\emptyset = absence de marque \Rightarrow $\emptyset \neq$ absence de fonction
--

En effet, cette fonction prédicative est assurée à l'oral spontané, dans la plupart des cas, par un dénivelé intonatif entre le sujet et l'attribut et/ou par un emboîtement entre ces deux constituants. Dans les cas où l'intonation du sujet et de l'attribut montre un schéma plat sans dénivelé, et même dans certains cas sans emboîtement, ce sont les indices suprasegmentaux (pause-silence, « e » d'hésitation, allongement de la dernière syllabe ou de la dernière voyelle du sujet) qui remplissent la fonction prédicative entre les deux constituants. Soulignons toutefois qu'un énoncé attributif qui n'a pas de *marque explicite* pour déterminer le prédicat d'attribution de propriété, est ancré logiquement dans le moment de l'énonciation (T°). Comme ces types d'énoncés se déroulent au moment de l'énonciation, le prédicat attributif n'est pas compatible avec des suffixes temporels ; le prédicat est alors « non-borné » dans le temps, il présente un état donné comme vrai dans au moment de l'acte de parole.

Abréviations et signes

<i>Adj</i> : adjectif	--	début d'un énoncé oral
<i>ATT</i> : attribut	-	suite d'un énoncé oral
<i>AU</i> : première locutrice	∅	absence de marque
<i>cs</i> : centiseconde	<i>e</i>	« e » d'hésitation
<i>H</i> : hauteur intonative	:	allongement
<i>lig.</i> : ligateur	+	au dessus d'un niveau intonatif
<i>mod.aléth.</i> : modalité aléthique	-	au dessous d'un niveau intonatif
<i>mod.diss.</i> : modus dissocié	/	entre deux niveaux intonatifs
<i>mq.de rh.</i> : marqueur de rhème	=>	relation entre deux phénomènes ou énoncé traduit en français
<i>N</i> : nom	{ }	durée d'allongement ou durée de pause
<i>pt.de vue</i> : point de vue	[]	indique le sujet ou l'attribut
<i>S</i> : sujet	§	paragraphe
<i>SN</i> : syntagme nominal		
<i>supp.</i> : support		

Notes

* Doctorante en Sciences du langage, option Linguistique française à l'Université de la Sorbonne Nouvelle de Paris III. Thèse à soutenir prochainement sur « Les Réalisations linguistiques des prédicats d'attribution de propriété en turc contemporain » (Etude morpho-syntaxique, intonative et énonciative) sous la co-direction de Mary-Annick Morel, Professeur à Paris III, et de Laurent Danon-Boileau, Professeur à Paris V. (Adresse : Bahçelievler 35. Sok. No : 108/2 Ankara – Turquie, E-mail : arsun@garanti.net.tr).

¹ Opération qui consiste à mettre en relation un prédicat (verbal ou adjectival) présentant des places vides avec les arguments (nominaux) susceptibles de valider la proposition ainsi saturée.

² Dans les tracés mélodiques, les quatre niveaux de variation mélodique ont été repérés selon le point le plus haut et le point le plus bas de la séquence, ensuite, cet espace a été subdivisé en trois intervalles égaux ; ce qui nous a donc fourni quatre niveaux intonatifs. Les valeurs énonciatives de ces quatre niveaux sont les suivantes : *niveau 1* -> rupture de la consensualité, *niveau 2* -> niveau neutre, *niveau 3* -> consensualité acquise, *niveau 4* -> appel à la consensualité (cf. Morel et Danon-Boileau).

³ Ces tracés mélodiques ont été obtenus sur l'analyseur de mélodie mis au point par Bernard Gautheron au Laboratoire de Phonétique de Paris III, qui permet de visualiser sur une bande de papier millimétré des séquences longues sans limitation de durée.

⁴ En ce qui concerne les interprétations intonatives et énonciatives, nous nous baserons sur les principes théoriques de M.-A. Morel et de L. Danon-Boileau. Les définitions des termes de l'énonciation sont empruntées à ces deux linguistes.

⁵ La notion de « co-énonciation », telle que la définit L. Danon-Boileau, met en jeu l'ensemble des représentations que l'énonciateur se fait de la pensée qu'il prête à celui auquel il s'adresse, des connaissances partagées, de l'univers de référence commun, de la doxa communément admise, etc. Elle marque une anticipation de la réaction de celui auquel on s'adresse.

⁶ Quand l'énonciateur se positionne par rapport à la co-énonciation, il peut adopter une position *consensuelle* ; il fait alors appel à des propriétés dont il pense que l'autre les partage (\neq discordance).

⁷ L'énonciateur se place en rupture par rapport à la co-énonciation et qu'il n'articule pas sa pensée à celle de l'autre ; il adopte alors une position *égocentrée* (à l'intonation ; niveau 1 et 2). Il pense qu'il est le seul à pouvoir définir les propriétés de l'objet du discours.

⁸ Dans cette structure prédicative, il n'est pas question de la présence d'un sujet autonome ; c'est le suffixe prédicatif de personne (associé à l'attribut) qui remplit la fonction du sujet.

⁹ Le signe (.) indique que cette partie n'est pas audible et compréhensible en raison d'un problème technique d'enregistrement.

¹⁰ Une hauteur particulièrement forte sur la finale d'une unité lexicale, associée à une rupture mélodique sur le segment qui suit -qui prend alors l'apparence d'une incise- correspond à une opération de *focalisation*. Cette opération d'*extraction* sur un constituant du discours souligne un choix exclusif du locuteur, qui se traduit, en fait, par un doublement dans l'intonation.

¹¹ Le « préambule » constitue le segment initial du paragraphe oral. Il précède le premier rhème. Le préambule turc (comme le préambule français), se compose des éléments suivants : le *ligateur*, les *indices de modalités* (expression du *point de vue* et *modus dissocié* à valeur épistémique et/ou appréciative), le *cadre* et enfin le *support lexical disjoint* (ou *support du rhème*) qui va servir à l'établissement du rhème.

¹² Un segment de discours caractérisé par une syllabe finale haute, emboîte le constituant qui le suit et constitue un repère pour la suite.

¹³ Ce constituant segmental vient éventuellement mettre en place la référence de l'argument qui servira de support à la prédication qui suit dans le rhème. La plupart du temps, dans l'oral spontané du turc (comme dans celui du français), ce support se trouve dissocié intonativement et syntaxiquement du rhème.

¹⁴ Le « co-locuteur » représente celui auquel l'énonciateur adresse son discours et auquel il prête deux capacités : 1) celle de faire un apport d'informations nouvelles, 2) celle d'avoir une pensée qui n'est pas située par rapport à la sienne.

¹⁵ Le « *euh* » d'*hésitation* (transcrit « e »), ou l'*allongement* de la syllabe finale d'un mot, ou encore la *répétition* d'un même mot grammatical, accompagné de la *recherche* d'un mot ou d'une constitution syntaxique, soulignent d'une part un *manque*, un *trou*, dans la formulation qu'il s'agisse de la recherche ou de celle de la construction syntaxique, d'autre part par l'absence de prise en compte d'un point de vue autre, et donc de la *co-énonciation*, par l'énonciateur lors du travail de formulation qu'il effectue.

¹⁶ Ce constituant est associé au rhème, il correspond au sujet syntaxique du verbe, il permet d'établir le support de la prédication définie dans le rhème. L'ensemble « support du rhème + rhème » forme une structure syntaxiquement unifiée.